

Encourager et accompagner l'installation de services à proximité des pôles gares

Les 15 pôles gares constituent d'importantes portes d'entrée et de sortie du territoire pour ses salariés comme pour ses habitants. De là, emprunter les trains vers Paris est aujourd'hui logique et indispensable.



Demain, des alternatives devront naître en plusieurs points du territoire pour **permettre à ses habitants d'y rester travailler**, d'y trouver les espaces nécessaires, quels que soient leurs besoins.

Déjà, **la communauté d'agglomération place ses pôles d'échanges au cœur de sa politique stratégique d'aménagement et de développement**. En développant, à chaque fois que l'occasion se présentera, les facilités d'accès et en créant à proximité tiers-lieux, hôtels d'entreprises, pépinières ou espaces de « cotravail » ou espaces de travail collaboratif, le territoire y gagnera en dynamisme économique et ses habitants en confort de vie.

Cette dynamique permettra notamment d'accompagner **les mutations du monde du travail avec un développement certain du télétravail** dans les années à venir et la recherche par les salariés de lieux adaptés. **Articuler les fonctions transport, aménagement urbain et développement économique** sera donc l'une de nos priorités.

D'ici 2030, **chaque pôle gare stratégique devra être devenu un pôle de vie proposant une pluralité de services** de tous ordres aux habitants du territoire.